



**syndicat**

interprofessionnel  
de travailleuses et  
travailleurs



Le Syndicat.



**En vue de la grève des femmes\*/ grève féministes du 14 juin prochain, les nettoyeuses réaffirment leurs revendications !**

**Ce début d'année 2019 aura été historique pour la défense des droits des travailleuses et travailleurs du secteur du nettoyage ! Deux grèves chez Orgapropre SA-UBP et ONET SA – Ville de Genève, deux victoires ! Des luttes qui démontrent la nécessité pour les employé-es du nettoyage de sortir de l'ombre et de lutter contre le dumping social et salarial.**

**Non à la précarité !**

**Oui au partage des richesses et à la justice sociale !**

**Travailleurs et travailleuses de tous pays, qui nettoie vos bureaux ?**

**Solidarité avec les nettoyeuses !**

# Trop, c'est trop : les Nettoyeuses sortent de l'ombre !

En vue de la grève des femmes\*/ grève féministes du 14 juin 2019, les nettoyeuses se sont réunies en Assemblée générale le 30 mars dernier afin de faire le point sur leurs revendications.

## Elles exigent de leurs patrons :

- Un congé paternité de quatre semaines.
- La mise en place de mesures permettant de rendre accessible les postes à responsabilités aux femmes ;
- L'élaboration d'une directive d'application concernant le harcèlement sexuel ;
- Un dispositif en cas de harcèlement moral ;
- L'encouragement du travail de jour ;
- L'encouragement des emplois à plein temps;
- Le respect des mesures de protection prévues par la LTr et le CO durant et après la grossesse

## Elles exigent des pouvoirs publics genevois :

- La ré-internalisation immédiate du personnel chargé de l'entretien des bâtiments publics dans la fonction publique ;

## Dans l'attente de la ré-internalisation :

- L'exclusion sur les marchés publics des entreprises en infraction à la CCT ;
- La reprise du personnel en cas de changement d'entreprise de nettoyage avec un maintien des acquis ;
- La fixation par les autorités publiques du temps et du nombre d'employé-e-s nécessaires par site, afin d'éviter le dumping social et salarial ;
- La mise à disposition pour les nettoyeuses des locaux de repos et d'allaitement prévus à cet effet pour le personnel de la commune, dans le sens de la LTr ;
- L'encouragement du travail de jour ;
- L'encouragement des emplois à plein temps.

**Unies et solidaires, les nettoyeuses prendront toutes les mesures de lutte utiles jusqu'à obtenir la satisfaction de leurs revendications, qu'elles considèrent totalement légitimes.**

## Contacts :

Merita ELEZI, secrétaire syndicale  
Syndicat SIT  
022 818 03 00  
melezi@sit-syndicat.ch

Camila AROS, secrétaire syndicale  
Syndicat UNIA  
022 949 12 21  
camila.aros@unia.ch